



COMITÉ D'AUDIT DE VOILE CANADA

RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOILE CANADA SUR LE PROJET D'ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

Le 11 septembre 2020/révisé le 18 septembre 2020

Préparé par le comité d'audit de Voile Canada :

Alicia Damley, CPA, CA, CFA; présidente, comité d'audit, directrice par mandat spécial, Voile Canada

Phong Le, CPA, CA, membre externe

John O'Dwyer, FCA, directeur par mandat spécial, Voile Canada

Darwin Castaneda Laverde, MBA, membre externe

L'audit 2019 - 2020 de Voile Canada (VoileCAN) est terminé. Suite à la conclusion du processus de demandes de propositions pour le cabinet d'audit de Voile Canada, la mission de vérification de cette année a été menée par un nouvel associé d'audit, Adam Young, de Secker Ross & Perry LLP.

Le comité d'audit a tenu une conférence téléphonique le 7 septembre 2020 avec Secker, Ross & Perry pour discuter du projet d'états financiers. Le comité a reçu la lettre de conclusions de l'audit et la lettre de représentation de la direction le 18 septembre 2020.

Le retard dans l'achèvement de l'audit de cette année est dû aux problèmes de personnel de Voile Canada en matière de comptabilité. En outre, la COVID-19 a aggravé la situation et a entraîné un retard important dans l'examen du projet d'états financiers par le comité d'audit, ce qui a eu des répercussions sur la conclusion de notre processus de surveillance de la vérification et sur sa présentation au conseil d'administration.

Documents présentés au conseil d'administration

Projet d'états financiers pour l'exercice 2019 - 2020

Rapport du comité d'audit au conseil d'administration de Voile Canada sur le projet d'états financiers 2019 - 2020 (ce document révisé)

Lettre de constatations d'audit

Lettre de représentation de la direction (y compris les corrections comptables)

Le parcours du comité d'audit vers le cycle d'audit 2019 - 2020

Le comité d'audit est un comité autorisé du conseil d'administration, habilité à superviser le processus de vérification. Le processus d'audit annuel permet à toutes les parties prenantes de Voile Canada – le conseil d'administration, les membres de l'organisation, les donateurs actuels et potentiels, les partenaires gouvernementaux et commerciaux et les autres parties concernées – de bénéficier d'une vérification indépendante de la préservation des actifs de Voile Canada et de la pérennité de ses activités.

Le comité d'audit de Voile Canada a été renouvelé dans le cadre du cycle d'audit 2017 - 2018 à la suite du long et distingué service de l'ancien comité.

Au cours de ces trois années, le comité d'audit n'a cessé d'améliorer le processus de rapport et d'audit externe de Voile Canada. À ce jour, nos efforts et nos réalisations dans le cadre de notre mandat comprennent :

2017 – 2018 :

Nommer un directeur par mandat spécial au poste de président du comité d'audit pour permettre une coordination étroite avec le conseil d'administration de Voile Canada
Recruter trois (3) membres de comité ayant une expérience de l'audit et un titre professionnel comptable
Réviser les cadres de référence
Renforcer la précision de la communication des états financiers

2018 – 2019 :

Renforcer la précision de la communication des états financiers
Travailler avec la direction et le vérificateur indépendant pour permettre une opinion d'audit sans réserve (« favorable ») sur les états financiers de Voile Canada
Recruter un membre du comité d'audit ayant une expérience de la gestion des risques

2019 – 2020 :

Achever la procédure des DP pour la nomination d'un auditeur indépendant. Le résultat est le maintien du même cabinet d'audit avec un nouvel associé chargé de la mission – un regard neuf au sein d'un cabinet réputé ayant l'expérience des opérations de Voile Canada
Mener un processus d'audit affecté à la fois par la perturbation organisationnelle et les effets de la pandémie
Actualiser la présentation des états financiers
Renforcer la précision de la communication des états financiers
Élaborer un modèle de rapport annuel pour la communication de Voile Canada aux parties prenantes

Vous trouverez ci-dessous les résultats des travaux du comité d'audit sur le cycle d'audit 2019 - 2020.

1.0 Recommandation au conseil d'administration de Voile Canada

Le comité d'audit recommande unanimement l'approbation du projet d'états financiers 2019 - 2020 de Voile Canada, tel que vérifié par Secker Ross & Perry LLP.

2.0 Rapport du comité d'audit sur les états financiers 2019 - 2020

Cette année, l'opinion d'audit sur les états financiers est sans réserve.

Un résumé des principales modifications apportées aux états financiers comprend :

État des postes financiers au 30 avril 2020 (présentation révisée)

État des opérations et des fluctuations des solde du fonds – fonds général (présentation révisée)

Note 3 — Espèces (révisé)

Note 8 — Prêt à terme (nouveau)

Note 11 - Virement interfonds (révisé)

Note 12 (b) — Engagements (révisé)

Note 15 — Risques financiers (révisé)

Note 16 — Effets de la pandémie (nouveau)

Le rapport ci-dessous résume la surveillance exercée par le comité d'audit sur le processus de vérification 2019 - 2020 entrepris pour assurer la qualité et l'intégrité des états financiers de Voile Canada, qui comprennent les contrôles et processus internes de comptabilité et d'information financière, ainsi que la vérification de ses états financiers. Notre processus repose sur la surveillance par le comité des finances et de l'investissement des processus budgétaires et d'établissement de rapports financiers de Voile Canada et sur les rapports réguliers qu'il présente au conseil d'administration.

Ce rapport comprend également des points à considérer pour le processus d'audit 2019 - 2020. Les honoraires pour l'audit 2019 - 2020 devraient être versés d'ici octobre 2020.

2.1 Résumé des principales observations et commentaires de l'auditeur indépendant :

- L'auditeur indépendant a reçu l'entière coopération de la direction pour l'audit 2019 - 2020 et a remercié Voile Canada pour ses efforts
- La disponibilité de la documentation a retardé le début du travail sur le terrain et le suivi des activités connexes
- L'auditeur indépendant n'a identifié aucun des points suivants :
 - o inexactitudes, autres que des erreurs insignifiantes;

- fraude;
 - inexactitudes susceptibles d'entraîner des erreurs significatives dans les futurs états financiers; ou
 - des faiblesses importantes dans les contrôles internes
- cinq (5) recommandations ont été notées dans la lettre de constatations d'audit; la direction n'est pas en désaccord avec les conclusions, accepte les recommandations et cherchera des moyens de les mettre en œuvre au cours du présent exercice
 - trente (30) écritures d'ajustement de journal (2019 : 23) ont été passées par les vérificateurs pour clôturer l'exercice 2019 - 2020 de Voile Canada (voir l'annexe à la lettre de représentation de la direction)

Le manque de ressources comptables de Voile Canada pendant plusieurs mois au cours de l'exercice financier a créé un retard important dans les processus de tenue des dossiers et d'établissement de l'information financière. En septembre 2020, l'arriéré a été résorbé et les rapports financiers du premier trimestre de l'année 2021 ont été achevés.

2.2 Principales observations sur les états financiers 2019 - 2020

Voile Canada a terminé son exercice 2019 - 2020 avec un *déficit* de 247 446 dollars (2019 : - 248 234 \$).

Les recettes ont augmenté de 6 % au cours de l'année (2,45 millions de dollars contre 2,31 millions de dollars), en raison d'un déséquilibre important dans le financement des athlètes. Le financement gouvernemental de nos athlètes +20 % (138,1 k\$) et les frais des athlètes +39 % (36,7 k\$) ont compensé la baisse des autres sources de financement (frais d'adhésion et d'inscription -10 % [-49,3 k\$], dons -29 % [-39,1 k\$] et parrainage -19 % [-18,3 k\$]) et des compétitions nationales -39 % (-43,3 k\$). Cependant, grâce à nos membres, Voile Canada a bénéficié d'une demande accrue pour ses marchandises promotionnelles, +39 % (44,7 k\$).

La croissance globale des dépenses a suivi le rythme de +5,4 % (138,6 k\$). L'augmentation notable des frais généraux pour les honoraires de conseil, soit +21 % (26,7 k\$), est attribuable aux exigences supplémentaires pour la formation obligatoire sur la sécurité dans le sport, le code de conduite et d'autres initiatives politiques. Les dépenses liées à la haute performance ont dépassé les autres catégories +28 % (254,9 k\$), en raison du soutien continu aux athlètes, des frais de déplacement et d'équipement et de l'expansion des activités du centre d'entraînement axées sur les athlètes de la prochaine génération. Les dépenses liées au soutien des programmes ont diminué en raison de la réduction des coûts des événements et des programmes et d'une baisse marquée des frais de déplacement afférents, dont une part importante est liée aux restrictions imposées par la pandémie.

Comme indiqué dans le rapport de l'exercice financier précédent, les centres de formation de nouvelle génération constituent une entreprise importante pour Voile Canada, qui sous-tend un

changement dans son initiative d'entraînement de haute performance. La direction et le conseil d'administration reconnaissent que la persistance de budgets déficitaires n'est pas dans l'intérêt de la viabilité et de la stabilité financière de Voile Canada. Bien qu'ils aient travaillé activement sur les efforts de parrainage et de collecte de fonds pour inverser les tendances récentes, les progrès ont été plus lents que prévu. La pandémie a encore entravé ces activités.

3.0 Points à considérer pour l'exercice financier et l'audit 2020 - 2021

Dans le cadre de ses activités de surveillance, le comité d'audit maintient son accent sur le rafraîchissement et le renouvellement de la présentation des états financiers de Voile Canada avec l'intérêt manifeste d'améliorer la lisibilité et la qualité de la communication.

Le comité recommande de renforcer la fonction comptabilité et communication financière de Voile Canada pour y inclure les flux de trésorerie estimés de l'organisation et la compétence en matière de suivi financier, contribuant ainsi à une gestion plus efficace du fonds de roulement.

Le comité d'audit a informé le vérificateur indépendant que l'audit de Voile Canada devrait être achevé dans un délai plus court que celui actuellement prévu. À cette fin, le vérificateur indépendant assurera un suivi avec la direction en octobre 2020 pour discuter du calendrier des activités d'audit.